



COMMUNIQUE

Pour diffusion immédiate

CRISE EN FORESTERIE : DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX S'UNISSENT POUR PROPOSER DES SOLUTIONS

Québec, le 30 mars 2015 – Afin de sortir de la crise forestière qui a culminé avec la perte de deux certificats FSC de l'entreprise Produits Forestiers Résolu au Saguenay-Lac-Saint-Jean, [Boréalisation](#), [Nature Québec](#), le [RNCREQ](#) et la [SNAP Québec](#) tiennent aujourd'hui une conférence de presse exceptionnelle pour proposer une première piste de solution concrète. Cette plateforme en deux volets s'intitule « Industrie forestière québécoise : pour des solutions durables ».

Une meilleure protection de la forêt boréale

Pour les groupes environnementaux, la récupération des deux certificats FSC est prioritaire pour dénouer l'impasse. « Il est temps de passer de la parole aux actes, soutient Pier-Olivier Boudreault, chargé de projets en conservation et foresterie à la SNAP Québec. Pour retrouver la certification forestière, la création de grandes aires protégées fait partie de la solution. » Les groupes demandent notamment la création de deux grandes aires protégées de 10,000km² dans le bassin versant de la rivière Broadback et dans le secteur des Montagnes Blanches – le tout en collaboration avec les communautés autochtones et non-autochtones.

Ce geste de visibilité internationale pourrait contribuer à corriger plusieurs non-conformités qui ont conduit à la perte des certificats, comme celles reliées au maintien du caribou forestier et à la disparition des vieilles forêts. Cela permettrait également au gouvernement du Québec de concrétiser un engagement qu'il a pris en 2011, à savoir créer au moins une grande aire protégée pour le caribou forestier d'ici 2015.

Intégrer les préoccupations régionales et socio-économiques

Ainsi que prévu par la norme FSC, la récupération des certificats doit se faire en considérant les communautés, dont l'économie dépend grandement de l'exploitation forestière. « Nous pensons que des mesures d'harmonisation devraient être mises en place dans ce processus, propose Sébastien Caron, responsable forêts et aires protégées au RNCREQ. Par exemple, l'allocation

de certains volumes de bois non récoltés au cours des dernières années pourrait compenser des pertes de possibilité forestière.»

La plateforme propose aussi de mettre en place une cellule de réflexion sur la diversification de l'économie forestière, qui se veut une perspective à long terme ciblant l'efficacité et le rendement plutôt qu'une simple maximisation du volume de bois. La plateforme prévoit également la présence des représentants des Premières Nations dans tous ces processus.

À quand une collaboration concrète?

Cette première proposition des groupes environnementaux constitue une étape dans la recherche de solutions. « Nous invitons tous les intervenants à prendre connaissance des solutions que nous mettons sur la table, amène Philippe Dumont de Boréalisation. Nous voulons instaurer un dialogue constructif et nous souhaitons que des rencontres puissent être planifiées prochainement avec différents intervenants régionaux pour échanger avec eux sur ces propositions ».

Dans ce contexte de recherche de solutions, les groupes environnementaux aujourd'hui présents soutiennent les interventions de Greenpeace, qui visaient notamment à défendre la certification FSC. « FSC est désormais la cote de passage internationale en foresterie, déclare Christian Simard, directeur de Nature Québec. Les pertes de certificats ont des conséquences importantes sur l'image de la foresterie québécoise et sur son accès aux marchés internationaux.»

Les groupes souhaitent que leurs propositions servent à mettre en œuvre rapidement des solutions pour réconcilier la protection de l'environnement, le maintien des emplois et la prospérité des régions forestières.

[Cliquez ici pour consulter la plateforme des groupes environnementaux.](#)

-30-

Pour information :

Christian Simard, Nature Québec : 418 928-1150

Pier-Olivier Boudreault, SNAP Québec : 514-708-3085

Sébastien Caron, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement : 418 960-3042

Philippe Dumont, Boréalisation : 418 973-5648